

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2011

### COMPTE RENDU



#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

##### 1- Extension de la ZA « La Croix de Pierre » à Etalans

L'enquête publique portant sur la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) est en cours d'instruction. Cette enquête se termine le 23 septembre prochain et le rapport du commissaire enquêteur est attendu fin octobre.

Le 22 septembre 2011, un courrier de la Police de l'Eau nous a été envoyé. La police de l'eau nous demande de réaliser des investigations complémentaires concernant tout le fonctionnement hydrogéologique (circulation des eaux souterraines et importance des flux) de la zone d'activités.

Des frais d'études supplémentaires sont donc à prévoir et le démarrage des travaux de viabilités, envisagé début novembre, pourrait être repoussé.

##### 2- ZA « La Croix de Pierre » à Etalans - Vente parcelle à SCI SEBAUD

Par délibération du 13 décembre 2010, le Conseil de communauté a autorisé à vendre le lot n°26 (cadastré WK Derrière la Croix de Pierre) de 2044 m<sup>2</sup> aux époux ESTIENNEY, aux conditions financières suivantes : 5€ HT le m<sup>2</sup> viabilisé

La prestation éventuelle de plateformage sera facturée 7 € HT/m<sup>2</sup>.

Projet	Construction d'un bâtiment de 400 m <sup>2</sup> sur la parcelle de 2044 m <sup>2</sup> Pour stocker cars et voitures des clients
<u>Enseigne commerciale</u>	<u>Voyages Jean-Marie ESTIENNEY</u>
Activité	Voyages organisés

Or, les époux ESTIENNEY ont créé une SCI, dénommée SCI SEBAUD, dont le siège social est situé à FRANCOURT (70 120) 13 Rue Lyautey, au capital social de 2 000€.

Il a été proposé au conseil de communauté d'approuver la vente du nouveau lot n°26 (parcelle de 2 044 m<sup>2</sup>) à la SCI SEBAUD).

**⇒ Le Conseil de Communauté autorise le Président à signer l'acte de vente.**

### **3-Projet AMIOTTE SUCHET**

Une réunion a été organisée le 30 juin à laquelle participaient Mme REYNAUD Laura, sous préfète de Pontarlier, le maire de la commune d'Avoudrey M. BARRAND, l'urbaniste choisi par la commune Cabinet Terreau, M. Bernard CANTENEUR, et M. GROSPERRIN, représentants de la CCPPV. Le bureau d'études s'engage à réaliser dans un premier temps une modification de la carte communale pour ensuite s'orienter vers un PLU et de présenter à la Commission des Sites **fin octobre** les premiers résultats de son étude paysagère, concernant la parcelle située à proximité de la porcherie d'Avoudrey.

### **4- Projet de Zone de Développement Eolien**

Dans l'attente de réceptionner la totalité des délibérations, préalable nécessaire à l'organisation d'une réunion avec les communes concernées, nous travaillons actuellement sur la rédaction du cahier des charges permettant dans un premier temps de définir le périmètre de la ZDE. Pour ce faire, nos services se sont rapprochés de l'ADEME.

⇒ **Le bureau préconise la désignation d'un cabinet indépendant pour réaliser le plan de zonage de développement éolien (ZDE). Une consultation des bureaux d'études sera lancée.**

⇒ **Le Conseil de Communauté approuve le protocole**

### **5- syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et valorisation du bassin versant**

Les communautés de communes de St Hippolyte, du Pays de Maïche, Entre Dessoubre et Barbèche, du Russey et du Pays de Pierrefontaine-Vercel ont émis le souhait de créer un syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et valorisation du bassin versant. En 2010, la CCPPV a modifié ces statuts pour

prendre la compétence relative aux milieux naturels afin d'adhérer au futur syndicat mixte. Le 10 août 2011 l'arrêté préfectoral prononçant la création du syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et valorisation du bassin versant a été énoncé le 10 août 2011.

Pour rappel le but du syndicat est de réhabiliter les cours d'eau de la vallée du Dessoubre en réalisant notamment :

- aménagements et travaux sur le lit, les berges, les ouvrages
- actions et mesures de protection des zones humides et milieux aquatiques
- actions et travaux nécessaires au maintien d'un débit d'étiage permettant de garantir la qualité des eaux de surface et les équilibres biologiques
- actions de valorisation pédagogique des milieux naturels
- actions de sensibilisation pour la qualité de l'eau et des milieux naturels
- travaux de mise en valeur et de restauration des paysages

## **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **1- Agrandissement des locaux administratifs**

L'immeuble acheté en 2000 ne suffit plus aux besoins actuels et futurs. Il conviendrait d'accroître la surface du bâtiment et d'adapter la surface existante aux besoins.

Le Président a demandé l'autorisation de lancer un concours d'architecte.

⇒ **Avis favorable du Conseil de Communauté**

### **2- Création et suppression de postes**

Suite au départ en retraite de Michel FRANCHINI et d'Alain RENAULT et à leur remplacement, il convient :

- de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>nd</sup> classe,
- de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe,
- de créer 2 postes d'adjoint technique 2<sup>nd</sup> classe.

⇒ **Avis favorable du Conseil de Communauté**

### **3- Affaire SCI L'ALLIANCE (Cuisines LOMBARDOT) contre CCPPV**

Le TGI de Besançon, par jugement rendu le 2 Août 2011 :

- a condamné Maître CHARPENTIER à verser une somme de 20025.32€ à la CCPPV, équivalente au non versement de la TVA par la SCI L 'ALLIANCE , rendu possible par une

erreur dudit notaire dans l'acte de vente concernant une parcelle de terrain sur la ZA d'ETALANS .

Maître CHARPENTIER a également été condamné au versement d'une somme de 2500 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

- a débouté la SCI L'ALLIANCE qui, après avoir sous payé son terrain, avait demandé 19500 € de dommages et intérêts.

#### **4- Piscine des Portes du Haut-Doubs**

- Licenciement d'un agent :

Le Président a informé l'assemblée qu'il a licencié Mr Julien BOUTHIAUX , maître nageur, le 3 Août 2011, pour fautes graves. Une offre d'emploi a été publiée.

- Le déficit d'exploitation, pour la 1<sup>ère</sup> année pleine, s'est élevée à 242 094 €, non compris un remboursement d'emprunt de 22 328 € réalisé pour permettre le versement d'un fond de concours de 250 000 € à la commune de Valdahon.

Les chiffres ont été commentés en réunion ainsi que les statistiques de fréquentation, qui sont encourageantes.

#### **5- Assainissement non collectif**

La date butoir pour la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif par les communes est fixée par la Loi au 31/12/2012 .

Un document synthétique rappelant les obligations des communes et les modalités de mise en place sera présenté et commenté en réunion.

Selon les vœux des communes, dans les conditions habituelles de majorité, la CCPPV pourrait prendre la compétence en ce domaine, à l'exclusion de l'assainissement collectif qui resterait une compétence communale.

**⇒ Le Conseil de communauté demande à la Commission Environnement-déchets d'approfondir la question.**

## **6- Site internet : « portes-haut-doubs.com »**

La fréquentation mensuelle du site ressort à environ 5200 visites.

## **ADSL**

Les 16 et 17 août dernier, nous avons réalisé une réception partielle du marché ADSL. Elle concernait les communes de LA SOMMETTE, PLAIMBOIS VENNES, LAVIRON et FLANGEBOUCHE. Une réunion publique va être organisée pour que R'LAN et les fournisseurs d'accès Internet présentent leurs offres aux habitants. Celle-ci aura lieu à la salle des fêtes de la Sommette le mercredi 5 octobre

VILLERS CHIEF et BREMONDANS : la société R'Lan est en attente des poteaux et de l'autorisation de raccordement par l'ERDF. Délais prévus de 13 semaines.

MAGNY CHATELARD : une commande d'un poteau de 8 mètres a été réalisée. Pour autant, R'Lan après avoir présenté un dossier de propositions au maire de Gonsans, est toujours en attente de son approbation.

A noter, trois antennes sont tombées en panne en deux semaines (Fournets Luisans, Mont Vouillot et Guyans Vennes). Elles ont été remises en service dans les meilleurs délais.

## **SERVICES A LA POPULATION**

### **1- Transport à la demande**

Le service à la demande fonctionne toujours très bien. Depuis plusieurs mois, la fréquentation est stable avec environ 300 trajets tous les mois, soit près de 3000 kilomètres. La Commission Services à la Personne travaille actuellement sur la réalisation d'un avenant afin de préciser les critères d'accès pour des personnes en situations particulières tels que les jeunes en apprentissage ou encore les travailleurs du CCAS.

### **2- Petite enfance**

La Commission Services à la Personne débute une réflexion afin de soutenir et de développer le travail du Relais d'Assistantes Maternelles aujourd'hui géré par la ville de Valdahon.

Elle entame en parallèle une réflexion sur les attentes des acteurs économiques en terme de garde d'enfants.

### 3- CONTRAT DE PAYS

En 2009, la signature du Contrat de Pays des Portes du Haut Doubs nous permettait d'acter une stratégie conjointe entre la Région et notre territoire. Certains projets prioritaires, tels que la Zone d'Activités d'Etalans, la micro crèche d'Epenoy ou encore les espaces extérieurs du site de Consolation ont pu bénéficier de financements complémentaires.

Ce contrat peut être complété ou modifié par voie d'avenants. Ainsi en 2011, suite à un bilan de mi-parcours, des redéploiements seront possibles sur de nouveaux projets, éligibles et prêts à démarrer. De nouvelles modalités ont cependant été évoquées par la Région, et ce afin de rendre la politique régionale homogène et équitable.

Un Pays devra, s'il souhaite s'engager dans un avenant, réaliser un Plan Climat Territorial. Celui-ci offre une démarche de développement durable axée sur la réduction des gaz à effet de serre. Il débouche sur un cadre d'action permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux du territoire. Le Plan Climat Territorial doit être l'occasion d'un vaste exercice de prospective impliquant la population et tous les acteurs locaux, publics, privés, individuels. Pour nous accompagner dans cette initiative, la Région Franche Comté prévoit un financement à hauteur de 80% des moyens d'ingénierie.

Afin de connaître les projets de notre territoire, nous vous invitons par une lettre datée du 8 juin dernier à mener un travail de concertation au sein de vos conseils municipaux. Un certain nombre de projets nous ont alors été transmis. Nous avons présenté nos propositions à Mme Martine Péquignot (2e vice-présidente à l'Aménagement du territoire - Efficacité énergétique) à l'Hôtel de Région le 7 septembre 2011.

**Le Président a demandé à l'assemblée d'approuver les termes de l'avenant. Ce document a été présenté et commenté en réunion.**

**⇒ Le Conseil de Communauté a approuvé le projet d'avenant au Contrat de Pays avec la Région de Franche-Comté, tel qu'il a été présenté lors de la réunion et décide de s'engager à mettre en place un plan Climat Territorial.**

## ASSOCIATION

### 1- Rentrée CTJ Martine Guinchard

La majeure partie des actions qui étaient prévues se sont réalisées : rencontre intergénérationnelle avec la MARPA, accueil de responsables d'associations, visite et interview sur place au camp de Valdahon, au musée Pergaud,

interviews lors des Celtivales (Higelin en exclusivité), et surtout cette année Doubs Ad'Veature.

Le fonctionnement et les actions réalisées avec Radio Collège Pergaud démontre que celle-ci devient de plus en plus connue sur le territoire de la Communauté de Communes mais qu'une gêne persiste. Une antenne relais sur un point stratégique permettant une meilleure diffusion sur le secteur de Valdahon, Etalans, Vercel, permettrait de répondre aux attentes des collégiens et servir plus encore à un public désireux de faire passer des informations. Pour rappel : 700 jeunes/an utilisent cet outil.

**⇒ Le Conseil de Communauté donne son accord pour l'étude d'installation d'une antenne relais.**

## **2- Subventions**

L'étude des dossiers de demande de subvention pour les manifestations se déroulant entre le 1er novembre 2011 et le 28 février 2012 est en cours. Deux dossiers ont été reçus :

1. L'association Vélo Club Valdahon Val de Venes souhaite organiser le dimanche 4 décembre 2011 un championnat régional de Cyclo Cross sur notre territoire. Plusieurs épreuves sont prévues (minimes, cadets, juniors, espoirs, élite hommes/femmes, masters). Le public pourra observer les meilleurs spécialistes se disputer le titre. Par ailleurs, il pourra participer à la manifestation en prenant une licence à la journée. Le budget prévisionnel est équilibré : 1650 euros. La demande de subvention est de 200 euros.

2. L'association RLC de Valdahon et l'Association Team Haut Doubs d'Ornans organisent en partenariat avec la ville de Valdahon une course de voitures à pédales le dimanche 25 septembre 2011. Cette manifestation est une épreuve qui compte pour le championnat d'Europe et le trophée de Franche Comté. Evènement familial et sportif, ce spectacle est gratuit. Les spectateurs encouragent les équipes sur tout le parcours. La première édition, le 27 septembre 2009 avait connu un réel succès et attiré près de 4000 spectateurs. Le budget prévisionnel est équilibré : 12 360 euros. La demande de subvention est de 800 euros.

**L'avis de la Commission réunie ce jour sera émis lors de la séance et l'Assemblée aura à se prononcer sur les attributions.**

**⇒ Le Conseil de Communauté approuve les deux propositions de la Commission Vie Associative**

## TOURISME

La carte de randonnées pédestres a été mise à jour et imprimée à 5000 exemplaires.

## ENVIRONNEMENT –DECHETS

### 1- Redevance incitative

Une simulation financière sur le coût global du service sera présentée et commentée en réunion.

### 2- Collecte des recyclables

Une étude de prix selon les différents modes de collecte est en cours.

Si les chiffres sont disponibles, ils seront présentés en réunion :

- collecte en porte à porte pour toutes les communes
- collecte en point de regroupement pour toutes les communes
- Ajout des 3 communes sur 38 qui ont souhaité être collectées en porte à porte.

*Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, et à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur et à Mr le Président de la Communauté de Communes des 1ers Sapins.*